Centre de services scolaire des Phares
Québec

Rapport d'évaluation des résultats du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

(Conformément la LIP.art 83.1)

École/Centre : ÉCOLE DU ROCHER-D'AUTEUIL **Nom de la direction** : Marie-France Hins

Adopté par le C.E le : 15-06-2026 **Transmis au SRÉ qui fera le suivi au PRÉ** : 30-06-2026

Nos résultats	1- Moins de conflits sur la cour surtout avec le soccer et les sports d'équipe. 2- Les conflits et les situations d'intimidation à l'extérieur de l'école au 3e cycle, diminuent durant la période hivernale. Les parents commencent à intervenir par eux-mêmes avant de nous en aviser. 3- En date du 15 juin : 26 événements de violence, 9 situations d'intimidation et 2 à caractère sexuelle.
Constats sur ces résultats	1- Il est important de poursuivre le contrat au soccer avec des attentes claires, de conserver la nouvelle répartition des terrains à Du Rocher. Bonifier les bacs de jeux aux sorties des élèves et en achter de nouveaux. S'assurer d'avoir les mêmes adultes en surveillance sur les terrains de soccer pour assurer un suivi et une cohérence dans l'application des règles. 2- Rencontrer à nouveaux les parents lors des générales de classe du 3e cycle en septembre et le faire aussi en 4e année si c'est possible (psychoéducatrice et direction). Retourner la lettre aux parents pour les sensibiliser à leurs interventions et leur encadrement à l'extérieur de l'école. 3- Poursuite les ateliers offerts par la psychoéducatrice en fonction des besoins identifiés dans chaque cycle. En plus des ateliers sur le consentement, faire un lien avec l'importance de préserver l'intimité de chacun dans les salles de toilette et au vestiaire du gymnase.
Principaux moyens mis en place pour prévenir l'intimidation et la violence	1- Contrat avec des règles claires pour les élèves, constance dans l'application des règles, terrains redéfinis dans la cour à du Rocher. Proposition d'autres activités en alternative sur la cour et pendant le SDG. Le CODE et la charte sont modélisés. 2- Sensibilisation auprès des parents du 3e cycle (lettre, rencontre des parents en septembre avec la psychoéducatrice et la direction). 3- MOOZOOM, école « branchée cœur » et l'enseignement des compétences personnelles et sociales à tous les niveaux.

	4- Ateliers de gestion des conflits pour le 3e cycle par la psychoéducatrice et sur le consentement durant l'année scolaire. D'autres ateliers thématiques ont aussi été donnés à d'autres cycles selon les besoins rencontrés. 5- Le SDG pour le 3e cycle se donne à D'Auteuil. 6- À Du Rocher, les élèves ne prennent plus leur rang par classe pour entrer (moins de chicanes et moins de perte de temps de classe). Présence de la direction et de la psychoéducatrice lors des générales de classe du 3e cycle, lettre transmise à tous les parents du 3e cycle en avril pour solliciter leur collaboration dans la gestion des conflits à l'extérieur de l'école. 7- Mise en place du comité cour d'école.
Actions mises en place lorsque l'école constate un acte d'intimidation ou de violence	1- Rencontre individuelle avec les élèves concernés. 2- Communication avec les parents le jour même. 3- Mise en place de mesure de soutien pour la victime et le témoin (si requis) et de mesures de soutien/encadrement pour l'auteur. 4- Suivi auprès des victimes et des auteurs les semaines suivantes.
Quelles sont vos priorités et vos pistes d'actions pour l'an prochain	*L'intimité dans les salles de toilette et les vestiaires et le consentement en amitié à travailler avec tous les élèves dès septembre 2026. *L'acceptation d'un refus et la tolérance à l'inconfort chez nos élèves tout en développant l'empathie , la capacité à être à l'écoute de l'autre et l'acceptation de leurs besoins à partir d'activités animées dans toutes les classes dès l'automne 2026. *L'encadrement des jeux d'équipe à poursuivre sur la cour d'école en maintenant la cohérence des interventions et en ajoutant du nouveau matériel dans les bacs d'hiver dès la rentrée scolaire.
Formation offerte sur la violence à caractère sexuel	1- La formation obligatoire a été faite par les membres du personnel en septembre 2025. 2- Des ateliers ont été offerts à des classes par la psychoéducatrice aux élèves du 3e cycle sur le consentement.

Mesures de sécurité prises pour prévenir les violences à caractère sexuel	1- Affiches près des salles de toilette à Du Rocher pour y interdire l'utilisation par les parents. 2- Rôle-conseil de la psychoéducatrice qui a donné des ateliers sur le consentement au 3e cycle.